



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 novembre 2021**

DÉLIBÉRATION N° 2021-22

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 12 Pouvoirs : 00 Pour : 12 Contre : 00 Abstention(s) : 00

Le vingt trois novembre deux mil vingt et un à dix neuf heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du dix sept novembre deux mil vingt et un, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : MM. André BOUCHIND'HOMME, Alain CITERNE, Maryse DELASSUS, Florence DÉTOURNÉ, Françoise DÉTOURNÉ, Philippe DUBAR, Laëtitia DUBOIS, Gérard FLEURBAEY, Daniel MIVELLE, Bruno POULAIN, Jacques THELLIER et Didier VAILLANT.

Absents : MM. Antoine DELION, Vincent DELION et Cyrille GOUILLARD.

Madame Florence DÉTOURNÉ est élue secrétaire de séance.

Délibération modificative du budget prévisionnel 2021

Monsieur le Maire fait connaître aux membres présents que certains crédits inscrits au budget prévisionnel 2021 s'avèrent être insuffisants et qu'il y aurait lieu d'y apporter les modifications suivantes :

Sens et section / Article	Libellé	Augmentation des crédits	Diminution des crédits
DF / 023	Virement à la section d'investissement		1 000,00 €
DI / 2046	Attributions de compensations d'investissement		1 000,00 €
RI / 021	Virement de la section de fonctionnement		1 000,00 €
DF / 6518	Autres (autres charges de gestion courante)	1 000,00 €	
DF / 023	Virement à la section d'investissement	9 072,23 €	
RF / 722 (042)	Immobilisations corporelles	9 072,23 €	
RI / 021	Virement de la section de fonctionnement	9 072,23 €	
DI / 21318 (040)	Autres bâtiments publics	9 072,23 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL, invité à délibérer sur la question :

- Accepte, à l'unanimité des membres présents, la proposition qui lui est faite et autorise la modification du budget prévisionnel selon le détail figurant ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Suivent les signatures des membres présents.

Pour copie conforme
Jacques THELLIER
Maire de TINCQUES